Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2194

Artikel: Désinvestissements: après la sortie du nucléaire, la sortie du fossile : la stratégie climatique doit s'appliquer aussi aux marchés financiers

Autor: Longet, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023209

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Désinvestissements: après la sortie du nucléaire, la sortie du fossile

La stratégie climatique doit s'appliquer aussi aux marchés financiers

René Longet - 13 février 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32763

Voici plusieurs années déjà, le mouvement antinucléaire interpellait les entités qui finançaient cette forme d'énergie connue pour reporter ses coûts environnementaux sur les générations à venir. C'est d'ailleurs à la suite d'un mouvement de désinvestissement du nucléaire au sein de la caisse de pension des fonctionnaires de l'Etat de Genève qu'est née il y a plus de 20 ans la fondation Ethos, qui depuis lors se bat pour une économie prenant ses responsabilités écologiques et sociales.

Le même mouvement se fait jour actuellement au sujet des investissements dans le fossile. En effet, réduire les émissions de gaz carbonique issues de la mobilité ou du chauffage ne suffit pas. La plupart des stratégies en matière climatique s'arrêtent là. Or il importe de prendre également en compte les effets induits par les investissements hors du territoire national.

C'est d'ailleurs bien ce que prévoit l'Accord de Paris, entré en vigueur en novembre 2016. Mais si son article 2 lettre a) qui demande de contenir *«l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels […]»* a été bien médiatisé, il n'en va pas de même de la lettre c). Cette dernière vise à rendre *«les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques»*. Il y a donc une vraie demande de réorienter les flux financiers vers une meilleure utilisation de l'énergie et les énergies renouvelables.

Retrouver le lien entre les moyens et les besoins

Ce faisant, l'on répondrait aussi à la déconnexion croissante de la finance du monde réel: *«Un montant non négligeable de l'épargne est dirigé vers des produits financiers construits sur des modèles statistiques et algorithmiques plutôt que vers des projets entrepreneuriaux. […] (La finance) nourrit une spirale financière qui ne répond plus aux besoins de l'économie réelle mais tourne sur elle-même, très éloignée des difficultés quotidiennes de nos citoyens, salariés et entrepreneurs.»* C'est en s'orientant vers les vrais besoins, en se comportant en partenaire des initiatives prises dans ces directions, que la finance retrouvera sa vraie fonction.

Un rapport récent de l'Office fédéral de l'environnement *Eclairage sur la cohérence climatique du portefeuille des assureurs et caisses de pension suisses*, portant sur 131 portefeuilles d'assurances et caisses de pension suisses, montre que leurs investissements participent actuellement à un réchauffement trois fois supérieur au maximum admissible.

Selon ce rapport, *«actuellement, les entreprises comprises dans ces portefeuilles investissent pour augmenter la production dans toutes les technologies à forte émission de carbone analysées pour ce projet, notamment le charbon, le gaz, la production de pétrole, la production de gaz et les véhicules (essence / diesel). Parallèlement, les investissements dans des technologies et des agents énergétiques à faible intensité de carbone (énergies renouvelables, énergie électrique, véhicules hybrides) font défaut. De même, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour la décarbonisation d'autres moyens de transport (aviation, transport maritime) et de l'industrie (ciment, acier).»* Toutefois, *«les investissements dans les énergies*

renouvelables ont augmenté dans la plupart des régions ces dernières années».

Le document conclut en ces termes: «*Les résultats révèlent un besoin accru pour les acteurs des marchés financiers suisses de développer des stratégies climatiques en réponse à l'Accord de Paris. La large participation volontaire suggère un premier pas prometteur dans la bonne direction.*»

Au niveau international également, de nombreux documents soulignent la nécessité de désinvestir du carbone et de soutenir une nouvelle donne énergétique. Citons ici, parmi des rapports récents, *Recommandations of the Task Force on climate-related financial disclosures* et *G 20 Green Finance Synthesis Report*.

Cette transition vers une économie décarbonée est chiffrée à 1'000 milliards de dollars par an, qui représentent autant d'opportunités d'investissement. Il est vrai que la fixation, sur une échelle au moins continentale et si possible globale, d'un juste prix pour le CO_2 soutiendrait puissamment cette dynamique encore insuffisante.

Une révision de la loi sur le CO_2 bien incomplète

Au même titre que la notion d'énergie grise – soit l'énergie employée pour produire un bien ou un service – n'est pas prise en compte dans les stratégies énergétiques, l'effet hors du pays des investissements suisses ne fait actuellement l'objet d'aucune régulation. Ainsi la révision de la loi sur le CO_2 actuellement en préparation, n'évoque pas ce sujet. Il y a certes quelques propos sur la manière de prendre en compte les réductions de gaz à effet de serre obtenues à l'étranger mais l'orientation des investissements n'est aucunement abordée. On se prive ainsi d'un levier très important, dépassant même le potentiel de réduction des émissions générées sur le territoire national.

S'agissant des communes, environ 430 d'entre elles, abritant près de 60% de la population suisse, sont labellisées Cités de l'énergie. Le catalogue de critères pour l'octroi du label leur demande de «*disposer d'une stratégie pour minimiser l'impact environnemental de [leurs] placements financiers (fortune, emprunts et caisse de pension, entre autres)*». Il n'est pas exclu que cette exigence soit prochainement précisée par une mention explicite du retrait du carbone.

En attendant que les législateurs incluent ce point dans une révision de la loi, le mouvement de désinvestissement fait tache d'huile et la pression sur les investisseurs s'accroît. Les annonces de retrait du fossile se multiplient dans le monde: la ville de New York, le fonds souverain norvégien, la compagnie AXA, laquelle en outre n'assure plus les entreprises de l'économie du carbone, la Banque mondiale ont récemment rejoint le mouvement.

En Suisse, l'action citoyenne est fortement relayée par les Artisans de la transition, qui viennent de mettre en évidence l'indifférence aux exigences climatiques des investissements de la Banque nationale suisse. Juste retour des choses: «*Au lieu d'obtenir de solides rendements financiers, la BNS a perdu, avec ses placements dans l'industrie fossile aux Etats-Unis, 4 milliards de dollars/francs en trois ans.*»